

BRACONNE-CHARENTE VEUT SOIGNER SON DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Un plan à cinq ans a été présenté aux élus pour développer les Techniques d'Information et de Communication et être au plus proches des habitants



Christophe Ramblière et les élus de la CdC souhaitent mettre le numérique à la portée des habitants • photo CL

Franck Burdeyron, consultant du cabinet Ocalia, a présenté au conseil communautaire de mardi soir un schéma de développement numérique du territoire de Braconne-Charente. La communauté de communes a chargé ce cabinet de conseil de la région lyonnaise, spécialisé dans l'accompagnement des collectivités locales qui souhaitent intégrer les TIC (techniques d'information et de communication) à leur projet de territoire, d'une étude sur un schéma de développement numérique: prévoir le développement des moyens informatiques pour améliorer les services proposés à la population, simplifier le travail des services municipaux et communautaires. Cela peut aller jusqu'à y inclure les possibilités touristiques du territoire et l'encouragement à la participation citoyenne.

Christophe Ramblière, chargé de communication à la CdC, résume: *«Il s'agit en fait de développer un portail informatique, beaucoup plus élaboré que ce qui existe actuellement. En plus de l'aspect informatif actuel, un certain nombre de services en ligne peuvent être développés»*. Téléchargement de documents administratifs ou même rédaction «en ligne». Une possibilité envisagée à moyen terme serait la carte multiservices Braconne-Charente: cette carte unique permettrait les différents accès, aux sports, à la culture, aux centres de loisirs, etc. Les facturations et opérations de paiement pourraient être faites à distance, 24h sur 24, depuis le domicile de l'habitant ou de postes informatiques publics. D'autres applications pourraient concerner la recherche d'emploi, le tourisme avec des bornes interactives situées aux endroits stratégiques: aéroport, routes nationales, centres hôteliers. Un autre aspect serait la globalisation de la maintenance des matériels et le recrutement d'un animateur TIC, chargé d'accompagner les usages informatiques, de la formation et des mises à jour technologiques. Un plan d'action à cinq ans a été proposé aux élus. Des choix technico-financiers seront à faire, même si des financements au niveau de la Région et de l'Europe sont envisageables.

Gérard MATHE